

2023

BONNE ANNEE !

Fabien Bonino et le conseil municipal ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie des voeux
Samedi 28 janvier à 18h30 salle polyvalente

N°1 / 2023

LETTRE DE JANVIER

Chères Puimoissonnaises,
chers Puimoissonnais,
Pour cette nouvelle année, au
nom du conseil municipal, je vous
adresse tous mes meilleurs voeux
de bonheur.

Nous serons très heureux de vous
retrouver, pour la première fois
depuis le début de ce mandat, le
samedi 28 janvier à 18h30 dans la
salle polyvalente de l'école, pour
un temps convivial de partage.
Ce sera une occasion de plus de
nous souhaiter, ensemble, une
BONNE ET HEUREUSE ANNEE
2023."



Sommaire

- Rubrique le nom des rues :
Montée de Missonis

- Rencontres inter générations
- Tous à vos plumes !

Evènements de décembre

- Illuminations de Noël
- Noël à l'Épi Bleu
- Marché de Noël et feu d'artifice
- Repas de Noël à l'école

- Nos joies et nos peines
- Enedis : passage à l'hiver
- Règlement des déchetteries

Rubrique : Le nom de nos rues

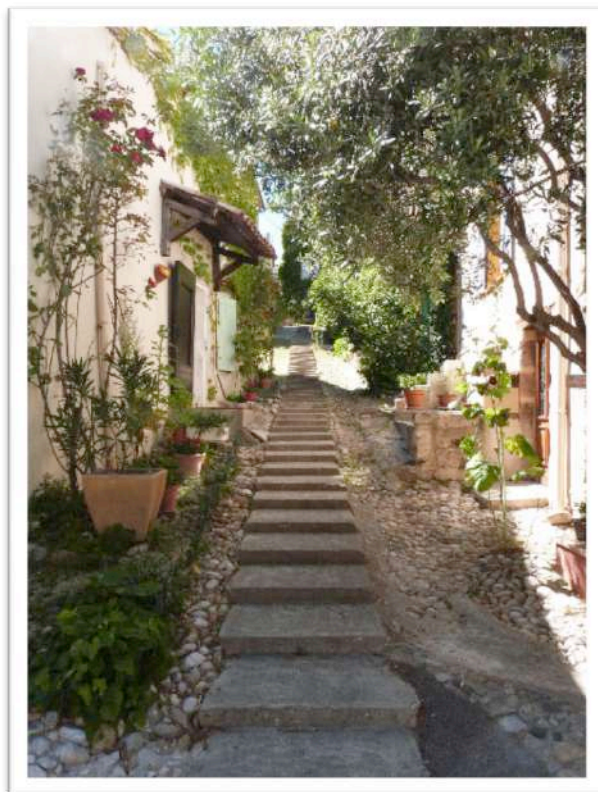
Maintenant que toutes nos rues portent un nom, nous allons chaque mois, donner quelques explications historiques, patrimoniales, coutumières sur les noms qui ont été choisis. En effet, de nombreuses personnes nous ont demandés quelle était l'origine des noms de nos rues.

Montée de Missonis

Cette calade part de la placette du Portail et va jusqu' la rue du Pré de Chabert.

Les romains, à l'époque de Jules César, avaient érigé Riez en colonie et peuplèrent le pays et ses environs de colons nouveaux. C'était en général des soldats romains auxquels on avait assigné des terres dans le pays conquis. Cette œuvre de colonisation s'étendit rapidement chez nous, grâce à la bonne situation de notre terroir.

Le centre principal d'habitation devait se situer sur le versant oriental de la vallée qui va à Riez, à mi-côte entre l'Auvergne et le sommet du



Le nom de Puimoisson date probablement de cette époque romaine mais il apparaît pour la première fois, plus tard, en 1093.

Le nom du village semble issu du bas-latin podium, désignant une hauteur, une élévation, et du nom du possesseur du lieu : Misson, vétéran romain installé à Puimoisson avec sa légion pour assurer la sécurité de la conquête romaine. En effet, une urne a été trouvée près du Pas de Laval. Elle se trouve maintenant dans un musée à Paris. Sur cette urne, il est inscrit que ce sont les cendres d'un légionnaire romain : Missonis.

On présume donc que c'est ce romain qui est à l'origine du nom de notre village : Pays de Missonis qui a peu à peu dérivé en Puimoisson. Ainsi, Puimoisson n'est pas le « puits de la moisson » comme on l'a souvent dit mais : le pays de Missonis ou Misonis, les deux orthographes sont valables.



RENCONTRES INTERGENERATIONNELLES

Samedi 21 janvier

DE 10H à 12H

AIRE DE LOISIRS de PUIMOISSON

OUVERT A TOUS DE 8 A 80 ANS !!

Contactez Marjorie au 06 67 76 29 15 afin qu'elle puisse proposer des animations sportives et ludiques en fonction du nombre de participants.

Venez nombreux en famille, enfants, parents, grands-parents pour des jeux informels, pour le plaisir de tous.



Tous à vos plumes !

En 2023, l'association «*Les rendez-vous de Puimoisson*» souhaite enrichir la journée du livre, du samedi 22 juillet, par un concours d'histoires courtes. A travers ce concours un hommage sera rendu à Pierre Magnan qui a écrit :

«*Le parme convient à La Violette* ».

Dans ce roman un des meurtres est perpétré à Puimoisson.

Et voilà le départ de l'aventure.

Les participants au concours devront rédiger une histoire courte, maximum 5 pages, dans le genre « intrigue policière », se déroulant à Puimoisson.

Dans le récit devront être abordés les thèmes du miel et de la lavande.

L'histoire courte se définit comme un genre littéraire se caractérisant par sa brièveté, sa concision (toute description ou action devant tendre vers une chute), son nombre restreint de personnages et une fin surprenante.

Le concours est ouvert à toute personne de plus de 18 ans.

La date limite d'envoi des textes est fixée au 1 juin 2023.

Un jury retiendra 3 histoires qui seront primées et seront éditées sur différents supports.

Le règlement du concours disponible en contactant l'association :

lesrendezvousdepuimoisson@orange.fr

Évènements du mois de décembre

LES ILLUMINATIONS DE NOËL

Lundi 12 décembre, nous avons eu le plaisir de découvrir nos nouvelles illuminations de Noël sur la place Saint Eloi



Elles sont branchées sur les poteaux de l'éclairage public et donc soumises aux horaires d'extinction de nuit.



Nous avons changé une grande partie des décorations de Noël qui étaient anciennes et en mauvais état. De nouvelles décorations ont été achetées et leurs emplacements réorganisés. Elles sont en LED basse consommation et réalisées à partir de matériaux éco responsables et de fabrication régionale.





NOËL A L'ÉPI BLEU

Cette année, le marché de Noël a été un succès plébiscité par tous : résidents, familles, personnel de l'établissement. Huit exposants se sont installés dans le patio pour présenter leurs produits. Grâce à la belle journée ensoleillée, les résidents et leurs familles ont pu déambuler autour des stands, goûter toutes sortes de friandises de Noël ainsi qu'aux marrons grillés de Pierre Carello. Un goûter de la Saint-Nicolas a ensuite été offert aux résidents pour clôturer cette journée.

Journées de fête pour tous !



En raison de la situation sanitaire cela faisait deux années qu'il n'y avait plus eu de fête de fin d'année avec les familles. C'est donc le 14 décembre dernier que s'est déroulé le traditionnel goûter de Noël.

Un joyeux spectacle initié par Christine Aubry, animatrice, a été créé et interprété par l'ensemble du personnel. On a chanté et dansé dans la joie et la bonne humeur.

Le personnel a ensuite distribué de petits présents à chacun des résidents. Un goûter a suivi pour clôturer cette journée qui a enchanté tout le monde.



Pour le repas du 24 Décembre de l'Epi Bleu, les enfants du centre de loisirs "Les aventuriers", avaient confectionné et offert des marques places aux noms de tous les résidents. Il s'agit de pommes de pin décorées de ruban rouge et vert sur lesquelles étaient inscrit le nom de chacun des résidents. Un beau geste intergénérationnel.



J E U D I 1 5 D E C E M B R E 2 0 2 2



Repas de Noël à l'école Maria Borrely

Bonnes fêtes de fin d'année



Joyeux Noël !



Un spectacle nous a été proposé par des élèves de l'école pour clôturer avec panache ce déjeuner !!



Pour la première fois depuis le début de notre mandature, le maire, les conseillers municipaux, les agents municipaux et les enseignants ont pu partager le repas de Noël avec les enfants.



En effet, les mesures sanitaires nous en avaient empêché jusqu'à maintenant. C'est donc avec un grand plaisir que nous avons pu passer ce moment avec eux.



Les repas ont été servis par Marie-Thé, Isabelle, Marjorie et Eric

17 DECEMBRE 2022

Le Marché de Noël

Organisé par le Comité des Fêtes de Puimisson



De nombreux exposants sur la place

Le père Noël était là !



Un comité des fêtes toujours aussi dynamique



Les pompiers ont répondu présent avec leur calendrier et leur délicieux vin chaud



Le feu d'artifice offert par la mairie a clôturé avec éclat la journée



UN SAPIN QUI NE SERT QU'À ÊTRE UN SAPIN ? **LES BOULES !**

DLVAgglo récupère vos sapins (hors sacs à sapins) afin de les valoriser. Ils seront broyés puis utilisés pour le paillage des communes

Grande collecte gratuite organisée par DLVAgglo
**DU 25 DÉCEMBRE
AU 3 FÉVRIER**



RETROUVEZ LA CARTE INTERACTIVE DES 64 LIEUX DE COLLECTES, LES JOURS ET LES HORAIRES SUR :

DLVA.fr

04 92 70 34 00

N'oubliez pas : deux points de dépôts sont installés dans le village :
1 : A côté des containers de tri sélectif près de CocciMarket
2 : Sur le parking sous la coopératives côté Chemin Neuf

Les sapins, et rien que les sapins, devront être déposés à l'intérieur des enclos prévus à cet effet.



Bénévolat

VOUS

habitez à **PUIMOISSON** ou ses environs.

AIMEZ

le cinéma, l'animation, le spectacle...

VOULEZ AIDER

partager, rencontrer, faire vivre votre village...

ET AVEZ UN PEU DE TEMPS LIBRE...

Alors rejoignez-nous car...



NOUS RECHERCHONS DES BÉNÉVOLES

Jeunes & seniors pour le cinéma du village

DEVENEZ
BÉNÉVOLE



. L'association Cinéma de Pays (soutenue par le Département 04) est un réseau de cinéma itinérant en milieu rural dont l'objectif est d'animer les villages du territoire en utilisant le cinéma comme support de partage et de rencontre pour les populations locales.

. Diffusion de films récents, accueil des publics, billetterie, communication... Nous avons des places pour chaque personne souhaitant s'investir pour quelques heures ou quelques jours par mois ! Bonne humeur et convivialité assurées.

**DÉPOSER DÈS AUJOURD'HUI VOTRE CANDIDATURE AU 09 63 04 56 52
où contacter Thierry au : 07 89 08 95 56**



Site Web de l'association Cinéma de Pays : www.cinemadepays.fr



Nos joies et nos peines



Naissances

Alessio, Stéphane ABAGNALE
né le 2 février 2022

Simon, Henri, Daniel NEITTHOFFER
né le 13 mars 2022

Robin SANCHEZ DIAZ
né le 31 mars 2022

Maëlys, Pascale, Nicole BAR
née le 21 avril 2022

Adrien, Lucien, Raoul ANGELVIN
né le 2 novembre 2022

Azaliah, Nélia LLINARES LARBAOUI
née le 23 novembre 2022



Mariages

Bastien CHIGNOLA et Elaïs CHARBONNEYRE
mariés le 30 avril 2022

Maximilien VIGNOLES et Sophie REVEST
mariés le 18 juin 2022

Edouard SANCHEZ DIAZ et Maureen COMINI
pacsés le 4 juillet 2022

Nicolas VEROT et Cécile YVORRA
mariés le 8 juillet 2022

Marc PLATON et Marie-France PIETROLONGO
mariés le 17 septembre 2022



Décès

Thierry VIARD décédé le 29 décembre 2021
Jacqueline PATRIN décédée le 15 janvier 2022
Andrée TURCHET décédée le 17 janvier 2022
Christian PINATEL décédé le 19 janvier 2022
Agostino NERVI décédé le 14 février 2022
Pierrette BRIERE décédée le 26 mars 2022
Maria DOS PRAZERES décédée le 6 avril 2022
Juliette MONTI décédée le 21 avril 2022
Mireille DUSSOLLIER décédée le 21 mai 2022

Jeanne NAEGELIN décédée le 16 mai 2022
Hélène RIBETTE décédée le 11 mai 2022
Aimée PIERRISNARD décédée le 1er juillet 2022
Rose POURRIERE décédée le 15 août 2022
Marcelle VIDAL décédée le 30 novembre 2022
Marie GAL décédée le 12 décembre 2022

PASSAGE DE L'HIVER

Dispositifs à prendre en cas de potentiel délestage sur le réseau électrique



DE QUOI S'AGIT-IL ?

Dans le contexte de crise énergétique, la consommation d'électricité pourrait être supérieure à la production malgré les efforts collectifs de sobriété énergétique.

En dernier recours, une solution appelée « délestage » permet de réaliser **des coupures temporaires, d'une durée de 2h, maîtrisées et localisées par zone géographique, au moment des pics de consommation d'électricité le matin de 8h à 13h et le soir de 18h à 20h.**

Ce dispositif est activé à la demande de RTE (gestionnaire du réseau de transport) et mis en place par Enedis (gestionnaire du réseau de distribution) directement sur le réseau électrique moyenne tension.

ÊTRE ALERTÉ SUR LE SITE WWW.MONECOWATT.FR

Rendez-vous sur le site **www.monecowatt.fr** pour vous inscrire à l'**alerte « vigilance coupure »** et participer aux actions de sobriété à travers des éco-gestes.

À RETENIR

Les potentielles coupures temporaires peuvent intervenir

- Entre 8h et 13h
- Entre 18h et 20h





EN PRATIQUE

JE N'AI PAS ACCÈS À INTERNET ?

Je peux appeler le **09 70 82 00 70** (serveur vocal)

MESURES DE PRECAUTIONS A PRENDRE

- **Ne pas utiliser l'ascenseur**
- **Limiter l'ouverture** de votre frigo et des fenêtres pendant la coupure
- **Prudence** lors de l'utilisation de bougies
- **Ne pas recourir** à des solutions **d'alimentation électrique non sécurisées**
- **Ne pas manipuler le disjoncteur ni le compteur pendant la période de coupure**

BON À SAVOIR

- **Les techniciens d'Enedis ne sont pas impliqués dans le cadre des coupures temporaires** liées au passage de l'hiver, elles seront réalisées à distance.
- Ces potentielles coupures temporaires **ne sont pas effectuées via le compteur électrique.**
- **La réalimentation électrique s'effectuera automatiquement à distance** sans aucune action de votre part.

En cas de travaux sur le réseau, téléchargez l'application **Enedis à mes côtés** ou contactez le Centre d'Appels Dépannage d'Enedis **par téléphone 24h/24, 7j/7 : 09 726 750 +** deux chiffres de votre département.

Enedis, qui sommes-nous ?

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 38 000 personnes. Au service de 37 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

Les déchetteries de DLVAgglo

A compter du 1^{er} janvier 2023, le Règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés, adopté à l'unanimité lors du Conseil communautaire du 13 décembre dernier sera applicable sur tout le territoire de l'Agglomération.



Ce règlement vise à rappeler les devoirs et obligations de chacun en matière de gestion des déchets des matières des ménages et assimilés, que l'on soit particulier ou professionnel. Ce document a pour principaux objectifs de :

- Définir et délimiter le service public de collecte des déchets
- Présenter les modalités du service (modes et fréquences de collecte, contenants de collecte, horaires de présentation des bacs etc...)
- Définir les règles d'utilisation du service de collecte
- Préciser les éventuelles sanctions en cas de non-respect des règles.

Concrètement, par le biais de ce règlement, le tri est rendu obligatoire sur tout le territoire, pour tous les usagers du service de collecte des déchets des ménages et assimilés.

Tout contrevenant au règlement encourt une amende forfaitaire de 38€.

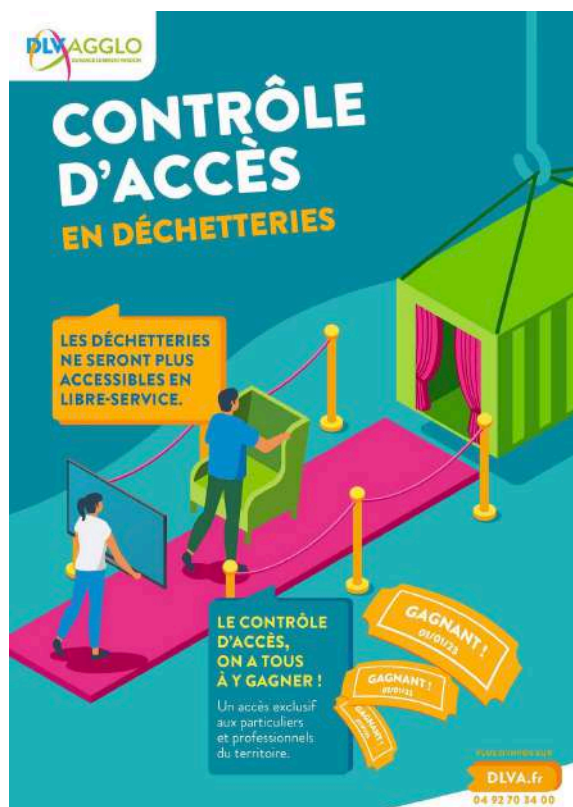
Le dépôt sauvage, même au pied des conteneurs, étant sanctionné d'une amende pouvant aller jusqu'à 1500€ et la confiscation du véhicule pour les particuliers.

Le règlement a été voté par le conseil municipal de Puimoisson le 7 décembre 2022.

Nouveau : Contrôle d'accès en déchetteries

La mise en place du contrôle d'accès s'inscrit dans la politique d'amélioration de la qualité d'accueil, de maîtrise des coûts et d'orientation des déchets vers les filières où ils pourront être le mieux revalorisés.

Ce contrôle présente quatre avantages :



1. Limiter l'accès aux seuls habitants de l'Agglomération met en cohérence le service des déchetteries avec son financement, exclusivement assuré par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

2. Privilégier la disponibilité des gardiens de déchetteries pour accueillir et guider les habitants dans leur geste de tri. Ainsi, les gardiens pourront assurer pleinement leur rôle de conseil, tout en améliorant la qualité du tri.

3. Réorienter les professionnels vers les structures spécialisées pour recevoir leurs déchets leur permet de bénéficier de la traçabilité dorénavant imposée par la loi pour les déchets professionnels, sans en faire supporter le coût aux habitants.

4. Recueillir des données statistiques sur les communes de provenance des utilisateurs, les déchets déposés etc... Cela permettra d'identifier et de prioriser les zones dans lesquelles des accompagnements sont nécessaires pour favoriser la fréquentation.

Comment s'inscrire ?

Au préalable, veuillez préparer les pièces justificatives nécessaires à la constitution du dossier d'inscription : pièce d'identité et attestation de domicile de moins de 3 mois.

Pour vous inscrire, il vous suffit de remplir le formulaire en ligne. Un seul QR code sera fourni par foyer.

Vous pouvez aussi vous inscrire à la mairie qui vous remettra un formulaire d'inscription et pourra vous aider dans cette démarche.